

"This (gun registry) is the best tool for the police, even better than their own gun." VICTIM'S HUSBAND JEAN-FRANÇOIS LARIVÉE

GUN DATA

Go to court to block bill, province urged

WILLIAM MARSDEN
THE GAZETTE

As tensions mount between Quebec and Ottawa over the federal government's proposed law to abolish the long-gun registry, a wide-ranging group of activists and politicians gathered at Dawson College on Friday to urge the province to take legal action to save the registry and its vast database.

Heidi Rathjen of Polysesouvient.ca, a group that has tracked gun laws since the massacre at the École Polytechnique that killed 14 women on Dec. 6, 1989, said Quebec should do everything in its power to ensure the gun registry is maintained in the province.

Rathjen called on the government to seek a court injunction that would block bill C-19, the proposed law that would end the requirement that long-gun owners

must register their weapons in a central database that can be consulted by police everywhere in Canada.

The gun registry law makes it a criminal offence to possess an unregistered firearm.

She noted that if C-19 is approved, not even gun dealers will have to register their sales. Guns will become an invisible weapon in our society, she said.

She called on the Quebec government to act quickly before C-19 becomes law.

"The Conservative government wants to act as fast as possible to pass this law," she said. "They voted to limit debate on Oct. 25 and two days later passed the second reading. ... We could get royal consent within the next few weeks."

The Quebec government has said it will set up its own registry and is demanding



Louise De Sousa, mother of Anastasia De Sousa who was killed in the 2006 Dawson College shooting, speaks Friday at a news conference at the college. PHIL CARPENTER THE GAZETTE

the federal government maintain the database and hand it over to province. Premier Jean Charest said Quebecers paid for their share of the registry and therefore should get the data.

Meanwhile, the National Assembly unanimously approved a motion Thursday ordering Quebec's chief firearms officers to "take all the necessary measures to preserve the completeness of the data from Quebec entered in the firearms registry."

The National Assembly vote puts the firearms officer in a legal bind. He is an agent of the Surêté du Québec, but he reports to Ottawa.

Charest has stated that he is ready to seek a court injunction to stop C-19. But he

said he has to wait until the bill becomes law.

Critics say they fear this will be too late because the Conservative majority will move fast to destroy the data.

Many groups, including provincial politicians, members of women's groups and student associations, spoke at the news conference in support of seeking an injunction or launching a constitutional challenge.

Rathjen said court actions would be based on the section of the Charter that gives every citizen the right to liberty and security.

Many speakers called Bill C-19 undemocratic because polls show that 74 per cent of Quebecers and more than 60 per cent of all Canadians sup-

port the gun registry.

Jean-François Larivée, whose wife was killed at the Polytechnique and who campaigned for the gun registry, said the government was motivated only by ideology and

"It makes me furious ... they want to abolish it."

VICTIM'S MOM LOUISE DE SOUSA

has ignored evidence that shows the gun registry has saved lives.

"I feel anger and disappointment at what the Conservatives are doing and have lost total confidence in the

Conservative government," Larivée said. "This is the best tool ever for the police (to protect citizens), even better than their own gun."

Quebec has had two other shootings at schools since the Polytechnique. On Aug. 24, 1992, mathematics teacher Valery Fabrikant, who had a long history of disruptive behaviour at Concordia University before he was fired, used three handguns to shot and kill four professors and wound a secretary. He is serving a life sentence.

The news conference was held in the area of Dawson College where on Sept. 13, 2006, gunman Kimveer Gill began firing a semi-automatic rifle and then a handgun killing student Anastasia

de Sousa and wounding 19 others before committing suicide.

"It really makes me furious that we have something that works and saves lives and they want to abolish it," Louise de Sousa, Anastasia's mother, said at the news conference.

She said she didn't believe the argument expressed by some gun owners that the registry criminalizes hunters.

"We have a registry for dogs and cars," she said. "If we have to pay for that, why can't we pay for the registry of a gun? Guns are made to do one thing: kill."

wmarsden@
montrealgazette.com

ACTUALITÉS



Registre des armes à feu

Les proches de victimes de fusillade pressent Jean Charest d'agir

BRIAN MYLES

Les familles des victimes de fusillade et les députés d'opposition fondent leur dernier espoir sur le premier ministre Jean Charest pour sauver le registre des armes à feu d'une destruction imminente.

Des députés du Parti québécois, de Québec solidaire, des proches des victimes de la tuerie de Polytechnique et la mère d'Anastasia de Sousa (tuée au collège Dawson) ont invité le premier ministre à demander une injonction, sans délai, pour forcer le gouvernement conservateur à préserver les données du registre, et les rendre à Québec pour qu'il puisse continuer à contrôler les armes d'épaule sur son territoire.

Heidi Rathjen, l'une des fondatrices de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, dont les actions ont mené à la création du registre, a ac-

cusé le gouvernement Harper de faire preuve «d'un entêtement et d'une mauvaise foi si épouvantable» qu'elle juge futile de poursuivre le dialogue avec Ottawa. «Les conservateurs ignorent sciemment les faits, l'avis des experts et la volonté de la majorité de la population qui appuie l'enregistrement des armes», a dit Mme Rathjen, au nom du groupe Polysesouvent.

Sylvie Haviernick, dont la sœur Maud fait partie des 14 victimes de la tuerie de Polytechnique, en 1989, a rappelé que le meurtrier avait utilisé une carabine Ruger Mini-14, la même arme employée par le tueur norvégien qui a fait 69 victimes cet été. La Ruger Mini-14 fait partie des sept millions d'armes d'épaule qui ne seront plus enregistrées. «La police ne saura plus qui en achète, combien et à qui ils les revendent. C'est inimaginable», estime Mme Haviernick.

Louise de Sousa, la mère

d'Anastasia, en a tout simplement ras-le-bol «de la désinformation et de la propagande» des conservateurs, qui se font les complices du lobby des armes dans la destruction d'une politique efficace de sécurité publique.

Les conservateurs sont déterminés à abolir le registre des

L'impôt prélevé au Québec a déjà financé environ le quart de la mise en place du registre, un montant de 250 millions

armes à feu et à détruire toutes les données, en dépit des avis contraires du Québec et des associations policières au pays. Le lieutenant politique des conservateurs au Québec, Christian Paradis, fait peu de cas des résolutions unanimes adoptées par l'Assemblée nationale pour obtenir les données, estimant que le consensus des

députés québécois a moins d'importance que les préoccupations du lobby des chasseurs. «Il faut le faire! Une déclaration plus arrogante que ça, ça n'existe pas», dénonce Stéphane Bergeron, porte-parole du Parti québécois en matière de sécurité publique.

M. Paradis a invité Québec à refaire le registre à zéro s'il le souhaite. Or, l'impôt prélevé au Québec a déjà financé environ le quart

de la mise en place du registre, un montant de 250 millions. «Les données existent, on les a payées, on les veut pour constituer notre registre», martèle Stéphane Bergeron. Selon lui, les libéraux ont fait «un pas important» cette semaine en demandant au contrôleur des armes à feu de la province, qui relève de la Sûreté du Québec (SQ),

de ne pas détruire les données. Il somme maintenant le gouvernement Charest de recourir aux tribunaux.

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, est du même avis. «Le registre sauve de vies, a-t-il rappelé. Il ne faut pas perdre de temps, s'engager tout de suite et rassurer les familles. Il ne faut pas hésiter.»

À Québec, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a indiqué qu'il envisageait toutes les possibilités, y compris une demande d'injonction. Pour ce faire, il doit cependant attendre que les conservateurs adoptent officiellement le projet de loi, a-t-il expliqué. «Le fait que les gens manifestent leur désaccord avec la position du gouvernement fédéral va nous aider à continuer notre travail», a commenté M. Dutil.

*Le Devoir
Avec La Presse
canadienne*

Registre des armes à feu

Charest prié d'agir vite

LA PRESSE CANADIENNE

Des députés de l'opposition et des familles des victimes de fusillades appellent le gouvernement Charest à réagir rapidement pour sauver les données du registre des armes d'épaule.

Réunis hier au collège Dawson, à Montréal, les partisans d'un contrôle strict des armes ont affirmé qu'il y a urgence d'agir.

Ils demandent au Procureur général de s'adresser aux tribunaux pour tenter d'empêcher que les données soient détruites. Un tribunal pourrait rendre une injonction empêchant Ottawa de se débarrasser de ces informations.

« Nous demandons au gouvernement du Québec d'entamer un recours juridique le plus rapidement possible », a déclaré Heidi Rathjen, porte-parole du groupe PolySeSouvient.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Robert Dutil, a affirmé hier à Québec qu'il envisage toutes les

possibilités, dont celle d'une demande d'injonction. Une telle procédure ne pourrait toutefois être entamée avant qu'un projet de loi ne soit officiellement adopté à Ottawa, selon lui.

« On regarde toutes les options. Aucune n'est rejetée », a-t-il affirmé.

Le ministre a ajouté qu'il accueille favorablement la sortie des partisans du registre, expliquant qu'il faut continuer à faire pression sur Ottawa pour qu'il lâche du lest.

Le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'abolir le registre des armes d'épaule, plaidant qu'il s'en prend aux chasseurs et aux collectionneurs. Mais son projet de loi, présenté la semaine dernière, prévoit aussi la destruction de toutes les données accumulées depuis la création du registre.

Les députés de l'opposition présents au collège Dawson se sont dits confiants de voir Québec aller de l'avant pour mettre la main sur les données fédérales.

24 HEURES - Le samedi 5 novembre 2011

Actualités

REGISTRE DES ARMES À FEU

Les partisans demandent une injonction

AGENCE QMI

04/11/2011 17h16

J'aime 0

Envoyer Imprimer

Partager |



Le Parti québécois, Québec solidaire et les députés indépendants ainsi que les familles des victimes des fusillades de la Polytechnique et de Dawson étaient réunis vendredi au Collège Dawson à Montréal.

©Agence QMI/ Éric Bolté

MONTRÉAL - Des députés de l'opposition et des familles de victimes de fusillades demandent au gouvernement Charest de préparer une injonction pour empêcher le gouvernement Harper de détruire les données du registre des armes d'épaules.

Le Parti québécois, Québec solidaire et les députés indépendants ainsi que les familles des victimes des fusillades de la Polytechnique et de Dawson étaient réunis vendredi au Collège Dawson à Montréal pour rappeler qu'il ne reste que quelques semaines avant l'adoption du projet de loi C-19 et de la destruction des données annoncées par les conservateurs.

« Tous les experts croient que le registre sauve des vies. Je m'attends à ce que les libéraux s'engagent très rapidement à déposer une injonction lorsque la loi sera adoptée », a expliqué le député de Québec solidaire, Amir Khadir.

Les partisans du registre des armes à feu comptent sur la récente décision de la Cour suprême du Canada qui a empêché la fermeture du centre d'injection supervisé de drogue Insite, à Vancouver.

La Cour a estimé que la décision du gouvernement conservateur de ne pas prolonger l'exemption dont bénéficiait Insite était « arbitraire » et « exagérément disproportionnée » par rapport aux bienfaits que cette clinique procure.

Ainsi, si les partisans du registre peuvent prouver qu'ils sauvent des vies, ils croient pouvoir faire annuler sa destruction.

« Le meurtrier de la Polytechnique a utilisé une arme d'épaule pour abattre ses victimes, tout comme le tueur qui a perpétré un massacre en Norvège. Maintenant, ces armes vont disparaître dans la nature », a souligné Sylvie Haviernick, sœur de Maud, qui a perdu la vie lors de cette fusillade.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Robert Dutil, a déjà affirmé que la demande d'injonction devant la justice faisait partie de l'arsenal de Québec pour récupérer ces données.

Le gouvernement conservateur avait annoncé la semaine dernière l'abolition du registre des armes d'épaules, mais également la destruction des fichiers relatifs à l'enregistrement des armes qui seront désormais exclues du registre.

Les femmes de Laval veulent faire reculer Ottawa

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est d'avis qu'en supprimant l'obligation d'enregistrer les armes de chasse, le projet de loi porte une sérieuse entrave à la sécurité des femmes. « De plus, il empêche le Québec de récupérer les données du registre le concernant », a-t-on ajouté dans un communiqué de presse.

L'organisme appuie son argumentation sur des statistiques de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui indiquent que le nombre d'homicides conjugaux commis avec des armes a diminué au cours des dernières années.

« [La TCLCF] est membre de la Fédération des femmes du Québec et de la Coalition pour le contrôle des armes. Si nous recevons la directive de faire des actions sur le terrain, nous le ferons. En attendant, nous comptons avoir des discussions avec nos députés fédéraux », a déclaré Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice à la TCLCF.

Registre des armes à feu

Les partisans demandent une injonction

Première publication 4 novembre 2011 à 17h22

Mise à jour : 4 novembre 2011 à 19h37



Crédit photo : Agence QMI

Lisette Lapointe et Amir Khadir

Recommander 3 8

Agence QMI et TVA Nouvelles

Des députés de l'opposition et des familles de victimes de fusillades demandent au gouvernement Charest de préparer une injonction pour empêcher le gouvernement Harper de détruire les données du registre des armes à feu.

Le Parti québécois (PQ), Québec solidaire et les députés indépendants ainsi que les familles des victimes des fusillades de la Polytechnique et de Dawson étaient réunis vendredi au Collège Dawson à Montréal pour réclamer qu'il ne reste que quelques semaines avant l'adoption du projet de loi C-19 et de la destruction des données annoncées par les conservateurs.

«Tous les experts croient que le registre sauve des vies. Je m'attends à ce que les libéraux s'engagent très rapidement à déposer une injonction lorsque la loi sera adoptée», a expliqué le député de Québec solidaire Amir Khadir.

Les partisans du registre des armes à feu comptent sur la récente décision de la Cour suprême du Canada qui a empêché la fermeture du centre d'injection supervisé de drogue Insite, à Vancouver.

La Cour a estimé que la décision du gouvernement conservateur de ne pas prolonger l'exemption dont bénéficiait Insite était «arbitraire» et «exagérément disproportionnée» par rapport aux bienfaits que cette clinique procure.

Ainsi, si les partisans du registre peuvent prouver qu'il sauve des vies, ils croient pouvoir faire annuler sa destruction.



Les partisans demandent une injonction



(Crédit photo: Agence QMI) Sylvie Haviernick

«Le meurtrier de la Polytechnique a utilisé une arme d'épaule pour abattre ses victimes, tout comme le tueur perpétré un massacre en Norvège. Maintenant, ces armes vont disparaître dans la nature», a souligné Sylvie Haviernick, sœur de Maud, qui a perdu la vie lors de cette fusillade.

«Dans une société où on accepte volontiers d'enregistrer son chien, sa bicyclette ou sa voiture, il m'apparaît normal qu'on enregistre une arme à feu», a déclaré Stéphane Bergeron, porte-parole du PQ en matière de justice.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Robert Dutil, a déjà affirmé que la demande d'injonction de justice faisait partie de l'arsenal de Québec pour récupérer ces données.

«Il est inutile de dire que nous sommes en accord avec le maintien du registre, on l'a dit et on le répète. Quant à la stratégie, on regarde toutes les options», a-t-il dit.

Le gouvernement conservateur avait annoncé la semaine dernière l'abolition du registre des armes à feu mais également la destruction des fichiers relatifs à l'enregistrement des armes qui seront désormais exclus du registre.

Sept millions d'armes à épaule disparaîtraient du registre si la loi était adoptée.

Les femmes de Laval veulent faire reculer Ottawa

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est d'avis qu'en supprimant l'obligation d'enregistrer les armes de chasse, le projet de loi porte une sérieuse entrave à la sécurité des femmes.

L'organisme appuie son argumentation sur des statistiques de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui indiquent que le nombre d'homicides conjugaux commis avec des armes à feu a diminué au cours des dernières années.

«[La TCLCF] est membre de la Fédération des femmes du Québec et de la Coalition pour le contrôle des armes. Si nous recevons la directive de faire des actions sur le terrain, nous le ferons. En attendant, nous comptons avoir des discussions avec nos députés fédéraux», a déclaré Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice à la TCLCF.

Registre des armes à feu : des organismes interpellent Québec

Mise à jour le vendredi 4 novembre 2011 à 18 h 28 HAE



© PC/Danny Johnston

Une coalition d'organismes et de députés demande au gouvernement libéral de Jean Charest d'intenter des démarches judiciaires pour empêcher Ottawa de détruire les données accumulées dans le registre des armes d'épaules.

Ils se disent inquiets devant la ferme volonté du gouvernement de Stephen Harper de détruire ces données, ce qui rendrait la création d'un registre propre à chaque province très difficile.

« Au nom de Maud et de toutes les victimes de la tuerie de Polytechnique et des autres, entamez s'il vous plaît un recours devant les tribunaux. » — Sylvie Haviernick, soeur d'une victime de l'École polytechnique

Le temps presse, fait remarquer le député de Québec solidaire, Amir Khadir. Le processus d'adoption de la loi à Ottawa est sur « une voie accélérée », ajoute M. Khadir, pour qui « il faut absolument que l'injonction soit préparée immédiatement ».

Le recours pourrait se faire en vertu de la Charte des droits qui garantit à tous la sécurité, selon Amir Khadir. Il soutient que c'est selon ce principe que la Cour suprême a récemment donné raison à la Colombie-Britannique dans l'affaire du [site d'injection supervisé](#) de Vancouver.

Pour le titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Stéphane Beaulac, ce sera

difficile de gagner sur le fond, mais il sera possible d'obtenir une injonction.

Selon l'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, le gouvernement étudie actuellement toutes les options.

D'après le reportage de Francine Plourde